



ORPC du district de Lavaux-Oron

Comité de direction

p.a. ORPC du district de Lavaux-Oron
Rte de l'Industrie 15 – 1072 Forel-Lavaux

**PRÉAVIS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
N° 03-2025**

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2025

Budget 2026

Responsabilité(s) du dossier :

- Jean-Marc Chevallaz, président du CODIR

Forel, le 28 août 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions légales,

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93a) situation au 01.07.2013
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes

le Comité de direction a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de l'ORPC du district de Lavaux-Oron pour l'année 2026. Celui-ci a été élaboré, selon les nouvelles directives cantonales, sous la forme MCH2.

Le budget 2026 a été établi selon la répartition des activités et des charges ORPC, et les obligations liées à la Loi Fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi), l'Ordonnance sur la protection civile (OPCi), la Loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPCi).

Les commentaires figurant sur le budget 2026 vous apporteront plusieurs renseignements utiles. Le montant total à charge des communes s'élève à CHF 1'544'490.50, soit CHF 23.50 par habitant (situation au 31.12.2024, selon STATVD).

2. Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre la décision suivante :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association « ORPC du district de Lavaux-Oron »**

- vu le préavis No 03 - 2025 du Comité de direction du 28 août 2025 ;
- vu le rapport de la commission de gestion ;

décide :

- d'approuver le budget 2026 de l'ORPC du district de Lavaux-Oron tel que proposé.

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 28 août 2025.

Au nom du Comité de direction

Le Président		Le Secrétaire
		
J.-M. Chevallaz		O. Pittier

Annexe : budget 2026



ORPC du district de Lavaux-Oron

Budget 2026



Budget 2026 - Remarques et observations

Commentaires généraux

Pour l'élaboration de ce budget, nous nous sommes basés sur les derniers comptes bouclés, la situation des comptes de l'année en cours et les prévisions pour 2026, en tablant sur une population de 65'729 habitants au 31.12.2024.

Le Comité de Direction a choisi, comme préconisé, de minimiser les revenus et de maximaliser les charges, par mesure de prudence.

Ce budget ne permet pas une comparaison avec les budgets antérieurs, du fait que celui-ci est présenté selon les nouvelles normes MCH2.

Commentaires sur les comptes

16201 Comité de direction

3170.00 Séparation entre les vacances et les frais effectifs des autorités.

16202 Administration

3130.08 Prestations effectuées par l'administration d'Oron pour l'ORPC.

16203 Gestion opérationnelle

3010.00 Ajustement de la masse salariale en fonction du personnel permanent ainsi que des annuités correspondantes.

3050.00/ 3052.00/ 3053.00/3054.00/3055.00 Ces postes sont calculés en pourcentage du traitement du personnel, soit le compte 3010.00.

3099.00 Frais pour le personnel permanent de l'Orpc.

3100.00 Matériel de bureau et consommables.

3102.00 Imprimés et rapport annuel.

3110.00 Achat de meubles de bureau, renouvellement.

3120.01 Transfert des charges liées aux abris publics aux communes. Ce transfert est dû au plan de réaffectation des constructions référencées sous la dénomination « abris-publics » qui seront remises aux communes au 01.01.2026.

3130.01 Frais lié aux manifestations avec invités/population.

Association ORPC - Lavaux-Oron

Budget 2026

		Débit	Crédit
1	Ordre et sécurité publics, défense		
16	Défense		
162	Défense civile	1 930 700.00	1 930 700.00
16200	Conseil intercommunal	5 000.00	0.00
	Parts aux communes, vacations des autorités et commissions, bureau et membres CI	5 000.00	
16201	Comité de direction	10 500.00	0.00
	Parts aux communes, vacations des autorités et commissions, bureau et membres CI	10 000.00	
	Remboursements de frais effectifs	500.00	
16202	Administration	27 000.00	0.00
	Prestations de services, gestion financière et RH	25 000.00	
	Prestations de services, honoraires informatiques et fiduciaire	2 000.00	
16203	Gestion opérationnelle	1 697 200.00	0.00
	Salaires du personnel	832 000.00	
	Salaires du personnel, indemnités service de piquets	11 500.00	
	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	55 700.00	
	Cotisations patronales à la caisse de pensions	131 900.00	
	Cotisations patronales aux assurances-accidents	17 500.00	
	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	21 800.00	
	Cotisations patronales aux assurances IJM	5 800.00	
	Formation et perfectionnement du personnel	5 000.00	
	Autres charges de personnel, cadeaux, repas	4 000.00	
	Matériel de bureau	5 000.00	
	Matériel d'exploitation, produits d'entretien	4 000.00	
	Imprimés, publications	2 000.00	
	Meubles et appareils de bureau	2 000.00	
	Matériel informatique	3 000.00	
	Frais d'électricité - bureaux	2 500.00	
	Frais d'électricité, eau, combustibles - abris	10 000.00	
	Prestations de services, frais de réceptions et manifestations	8 000.00	

16203 Gestion opérationnelle

- 3130.03** Diminution des frais de télécommunications, dû au plan de réaffectation des constructions référencées sous la dénomination « abris-publics » qui seront remises aux communes au 01.01.2026.
- 3170.01** Remboursement des km effectués par les professionnels.
- 3611.00** Part cantonale à charge de l'Orpc Oron-Lavaux.

16204 Gestion Milice et cours

- 3130.06** Soldes basées sur une estimation de 2 366 jours de service pour l'année 2026.
- 3130.10** Achat de denrées pour l'élaboration des repas durant ces périodes.
- 4631.00** Subvention cantonale pour les frais de cours.

16205 Prestations pour Tiers

3105.00 Achat de denrées pour l'élaboration de repas refacturés à des tiers (pas exemple lors d'intervention d'un SDIS).

3160.06/

3130.11/

4260.00 Prestations de services liées à des prestations refacturées à des tiers.

16206 Participations financière communes et privés

4240.00 Mandat avec les communes qui ont signés un contrat de prestation de services pour la gestion des leurs abris publics.

4612.00 CHF 23.50 par habitant, situation au 31.12.2024, soit 65'729 habitants. Selon l'article 30 des statuts, la participation finale des communes sera recalculée en fonction du nombre d'habitants au 31.12.2025.

Le solde négatif de CHF 86 568.50 sera prélevé sur le compte avance des communes.

Ordre et sécurité publics, défense		Débit	Crédit
1	Défense		
16	Défense civile	1 930 700.00	1 930 700.00
162			0.00
16205	Prestations pour tiers	100 000.00	100 000.00
	Denrées alimentaires	10 000.00	
3105.00	Prestations de services, soldes des astreints (prest.p.tiers)	65 000.00	
3130.06	Prestations de services, frais prestations pour tiers	25 000.00	
3130.11	Remboursements et participations de tiers, facturation prestations hors subventions (IFC)		100 000.00
4260.00			
16206	Participation financière communes et privés	0.00	1 784 200.00
	Taxes d'utilisation et prestations de service, contrats entretien abris publics		130 000.00
4240.00	Recettes sur vente		1 000.00
4250.00	Remboursements et participations de tiers, traitements et charges sociales		
4260.01	Dédommagements des collectivités locales, communes		1 631 200.00
4612.00	Subventions du canton, entretien des constructions (forfait)		22 000.00
4631.02			